

Premier Appel à Propositions TIC & Ville Durable

Les Pôles de Compétitivité ADVANCITY, SYSTEM@TIC PARIS-REGION et CAP DIGITAL font appel à votre créativité et à vos capacités d'innovation

Dans le cadre de leurs plans stratégiques 2009 -2011, les pôles ADVANCITY, SYSTEM@TIC PARIS-REGION et CAP DIGITAL ont décidé d'associer leurs compétences et leurs écosystèmes pour traiter du thème TIC & Ville Durable.

Dans ce but, s'est réuni au premier semestre 2009 un Groupe de Réflexion rassemblant près de 50 participants issus des 3 pôles: acteurs industriels et chercheurs publics, représentants des collectivités territoriales et responsables institutionnels. Quatre axes prioritaires de développement ont été élaborés par ce Groupe de Réflexion et retenus par chacun des 3 pôles dans son plan stratégique 2009 – 2011 :

- e-Services au citoyen
- Outils de conception et simulation, du bâtiment à la ville
- Systèmes de gestion technique et supervision, du bâtiment à la ville et à l'environnement
- Systèmes de transports et de mobilité

La volonté des trois pôles est de mettre en action ces priorités dès les prochains appels du FUI 9 et du FEDER DRIRE Ile-de-France en lançant un appel commun à propositions de projets de R&D sur ces priorités Un Comité de Liaison et de Pilotage – le CLIP – a été mis en place pour la gestion commune de cet appel. Les axes prioritaires et les thématiques associées sont décrits en Annexe 1.

Calendrier et suivi des propositions

Vous êtes conviés à participer à un workshop d'émergence de projets qui aura lieu le **4 septembre 2009 matin** et à soumettre la fiche résumée de votre proposition de projet TIC & Ville Durable avant le **12 septembre à 18h00** sous forme électronique selon le format donné en Annexe 2.

Les propositions de projet seront envoyées au Pôle auquel est rattaché le porteur de la proposition en précisant le(s) Domaine(s) d'Action Stratégique ou le(s) Groupe(s) Thématique(s) dans lesquels elle s'insère.

Le Comité de Liaison et de Pilotage des 3 pôles se réunira le **16 septembre 2009** pour examiner l'ensemble des propositions reçues, identifier et consolider les projets d'intérêt commun. A l'issue de cet examen, les recommandations du Comité seront transmises aux porteurs (au plus tard le 30 septembre). Le suivi de chaque projet retenu sera délégué à l'un des 3 pôles qui l'assurera selon ses procédures habituelles jusqu'à l'étape de labellisation. Les projets issus de cet appel et labellisés recevront le visa commun TIC & Ville Durable.

Pour tous renseignements et informations complémentaires, contactez le représentant de votre pôle au Comité de Liaison et de Pilotage :

- **ADVANCITY:** [Vincent Cousin](#)
- **SYSTEM@TIC PARIS-REGION:** [Dominique Potier](#)
- **CAP DIGITAL:** [Stéphane Singier](#)



ANNEXE 1

TIC & VILLE DURABLE

Axes Prioritaires de Développement

1. E-SERVICES AU CITADIN

<p>Définition et périmètre</p>	<p>L'axe e-Services au Citadin regroupe l'ensemble des E-services qui peuvent être proposés aux citoyens au sens large (des usagers des services urbains aux personnes âgées ou handicapées)</p> <p>L'évolution vers la notion de « service global » va induire l'émergence de nouvelles applications dans les domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilité et transport (en complément de l'axe 4) • Santé : télémédecine et télésurveillance • Education • Loisirs / Culture (services culturels, musées...) • Commerce et échanges (micro-paiement et micro-commerce)
<p>Thématiques couvertes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identité numérique <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 identité numérique commune pour tous les services ? - Citoyenneté numérique (Ex : conseils municipaux en ligne) - Pass multifonctions / information transport multimodal, information ambiante, services facilitant la mobilité, dématérialisation d'un pass transport et intégration de nouvelles fonctionnalités (loisirs, entrées musées) • Services personnalisés (personnes âgées, touristes, ...) <ul style="list-style-type: none"> - Les objets communicants, notamment dans les nouveaux usages liés à l'habitation : compteur d'eau, électroménager, reliés ou non à internet - Les systèmes d'alerte publics en cas d'évènement majeur sur un périmètre donné (comment prévenir et ensuite organiser les secours). Sujet commun avec axe 3 - Les City-Wall qui seront de grands écrans interactifs multipoints avec cartographie 3D et informations contextuelles (comme sur la face d'un panneau MUPI – Mobilier Urbains Point d'Information / panneau Decaux, mais avec un écran tactile multipoints) - Les publications numériques pour les citoyens : évolution de la diffusion des journaux des collectivités avec l'arrivée du e-paper, économie du papier, mise à jour en continu sur les réseaux, ... • Santé individuelle et collective (hors monde hospitalier, ...) <ul style="list-style-type: none"> - Télémédecine et télésurveillance pour le maintien à domicile - Continuité du parcours patients (Google Health permet de rentrer toutes les infos des patients → qui sera l'acteur qui va prendre en charge toute cette opérabilité ?) - La robotique appliquée aux services d'aide à la personne (handicap, 4ème âge). - Maintien à domicile : TV alarme, téléphonie, outils de reporting pour les auxiliaires de vie • Monétique : utilisation de la téléphonie NFC • Télétravail : <ul style="list-style-type: none"> - Thématique qui revêt plusieurs intérêts en termes d'applications en visioconférence et sur les outils de travail collaboratif - Quelles modalités de développement de cette pratique ?

2. OUTILS DE CONCEPTION ET SIMULATION, DU BATIMENT A LA VILLE

<p>Définition et périmètre</p>	<p>Cet axe se focalise sur les besoins en outils de conception et de simulation dans le contexte du développement des villes.</p> <p>Ces outils de conception et simulation sont couramment appliqués dans les secteurs de l'automobile, l'aéronautique ou l'énergie, mais sont très peu utilisés dans les métiers du bâtiment et de la construction urbaine. Les professionnels du secteur (tout au long de la chaîne de valeur) se disent insuffisamment dotés d'outils informatiques.</p> <p>La réflexion menée se concentre donc sur l'application de ces outils à la ville, incluant l'amélioration de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sa chaîne de conception et construction ainsi que sa « maintenabilité » dans le temps, • sa performance énergétique et écologique, • sa qualité sociétale (circulation, confort de vie, limitation de la pollution hertzienne...). <p>Il s'agit d'identifier les besoins en conception et simulation issus de la problématique de développement des Villes et de définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une part, comment ils peuvent être couverts en adaptant les technologies logicielles existantes, et • d'autre part, lesquels nécessitent l'ajout d'axes de développement d'outils logiciels complémentaires aux roadmaps existantes au sein des différents pôles.
<p>Thématiques couvertes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Architectures de modèles, conception globale, capteurs intégrés dans la conception, CAO appliquée à l'urbain (bâtiment, quartier..), simulation en temps réel, visite virtuelle, reconnaissance et traitement d'images, bases de données (intégrant notamment la localisation géographique) • Economie d'énergie, multi génération, mutualisation des besoins • Optimisation de systèmes local/global (y compris énergétiques), complexité du modèle urbain

3. SYSTEMES DE GESTION TECHNIQUE ET SUPERVISION, DU BATIMENT A LA VILLE ET A L'ENVIRONNEMENT

<p>Définition et périmètre</p>	<p>Le développement de réseaux urbains multi-usages, limitant les coûts et permettant plus facilement l'arrivée de nouveaux usages (sans reconstruire un réseau spécifique pour chaque application).</p> <p>Une gestion plus intelligente et optimisée des réseaux techniques existants (capteurs, systèmes embarqués, décentralisation de la supervision, SmartGrid, etc.)</p> <p>Des liens optimisés entre les réseaux physiques, les réseaux de mesures et les réseaux de services de télécommunication.</p> <p>Pour une même plateforme, deux orientations sont envisageables, vers l'utilisateur pour le guider ou le prévenir et vers les opérateurs pour les aider à anticiper et à mieux gérer les réseaux.</p> <p>Plusieurs catégories d'usages sont identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Applications de gestion technique : <ul style="list-style-type: none"> - Supervision des installations techniques de la ville via des capteurs multiples. gain escompté en qualité de service (meilleure réactivité aux problèmes), économie d'énergie (éclairage par exemple). - Intégration possibles de capteurs de qualité de l'air, de l'eau, de bruit, de trafic... - Aide au parking via une diffusion de nombre de places disponibles. • Applications de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> - Intégration d'un réseau de caméras de vidéosurveillance, utilisable par les services d'urgence pour diffusion d'information ou coordination en cas de crise. - Diffusion d'alertes en cas d'accident, pour fluidifier le trafic routier. • Applications de loisirs, accès Internet : <ul style="list-style-type: none"> - Fourniture d'informations à l'usage des touristes (liées à la localisation), des habitants de la ville. - Fourniture d'accès Internet pour les visiteurs ou des familles à bas revenus.
<p>Thématiques couvertes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Métrologie et instrumentation, supervision, réseaux d'alerte, sécurité, gestion d'incidents et crise • Maîtrise du risque de l'urbain numérique, • Smart grids, sourcing et monitoring de l'énergie à l'échelle urbaine, systèmes de systèmes, interopérabilité des réseaux (y compris eau, énergie, trafic), • Simulation des flux, contrôle-commande, • Salles de contrôle, GTC, GTB, etc. • Gestion de données massives, <p>Optimisation systèmes local/global (mise à disposition au niveau du système global, des données disponibles au niveau local en les agrégeant, les filtrant, les retraitant)</p>

4. SYSTEMES DE TRANSPORTS ET DE MOBILITE

<p>Définition et périmètre</p>	<p>Il s'agit de définir et organiser les services de nature Technologies de l'Information et de la Communication relatifs à la mobilité des biens et des personnes. L'axe proposera un cadre de référence s'appuyant sur les besoins sociétaux et les possibilités technologiques à moyen terme.</p> <p>Ce cadre de référence permettra d'organiser les systèmes, les services et les informations nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soit à des usagers (rendre l'information disponible à l'utilisateur pour gérer son parcours) • soit à des opérateurs de transport (de personnes et de biens) utilisant l'infrastructure, afin de coordonner les différents services <p>Ce cadre de référence doit également permettre de limiter l'impact carbone des infrastructures transports.</p>
<p>Thématiques couvertes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et optimisation, • Circulation, communication, gestion, exploitation, indicateurs de performance • Equilibre des charges sur du multimodal, interopérabilité des réseaux et modes de transports, multimodal, fret, chaîne logistique, performance de l'infrastructure de transport, informatique ubiquitaire •

ANNEXE 2

Fiche résumée de proposition

A envoyer le 12 septembre 2009 au plus tard au Pôle auquel est rattaché le porteur de la proposition

aap-tic-ville-durable@advancity.eu

OU

aap-tic-ville-durable@systematic-paris-region.org

OU

aap-tic-ville-durable@capdigital.com

ACRONYME DU PROJET :

NOM DU PROJET :

Leader du projet

- Entité : _____

- Nom du contact : _____

- Coordonnées (mail + téléphone) : _____

Durée et financement du projet :

Date de début du projet	
Durée du projet en mois	
Coût du projet en k€	
Coût de R&D en Ile de France en k€	
Aide envisage en k€	

1. OBJET DU PROJET

Expliquer en quoi consiste le projet à des personnes non spécialistes : visuels ou exemples parlants, 50 lignes max _____

2. RÉSULTATS ATTENDUS

Préciser les livrables concrets à l'issue du projet, illustrer autant que possible _____

3. VEROUS TECHNOLOGIQUES

Préciser les principaux verrous technologiques à lever _____

Préciser les Liens avec d'autres projets (Indiquer le nom du (des) projet(s) du (des) pôle(s) concerné(s)) _____

4. MARCHÉ

Décrire le marché, préciser qui sont les clients et le modèle économique _____

Évaluer la taille du marché _____

Indiquer la part de marché visée _____

5. IMPACT ÉCONOMIQUE

Évaluer l'impact du projet en cas de succès technique de celui-ci en vous projetant à moyen terme (~5 ans) _____

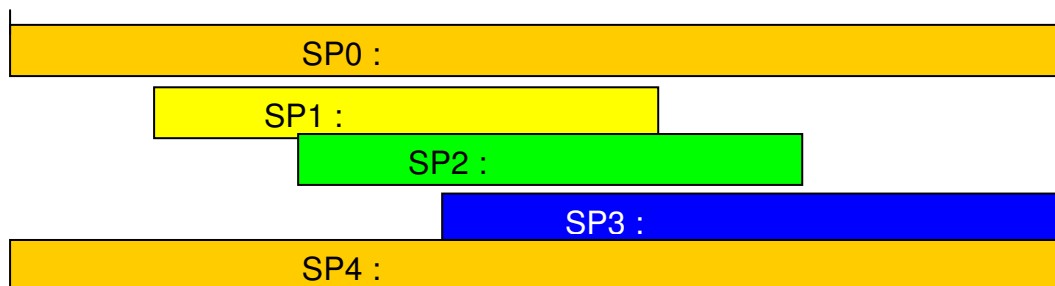
Préciser les retombées économiques pour les acteurs _____

Préciser les perspectives en terme de créations d'emplois _____

6. ORGANISATION EN SOUS-PROJETS

Préciser les sous-projets (responsable, tâches, livrables, durée, participants) _____

Décrire l'enchaînement des sous-projets sous forme de schéma :



7. PARTENAIRES ET TABLEAU DE FINANCEMENT

Indiquez pour chaque partenaire :

- Le nom complet du partenaire
- Le département dans lequel seront effectués les travaux
- Le montant des dépenses engagées pour le projet
- L'aide demandée pour le projet
- Une phrase résumant le rôle du partenaire dans le projet

8. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le projet est-il soumis à d'autres pôles de compétitivité pour co-labellisation? Si oui, lesquels ? Et dans quelles proportions ?

Nom du pôle	% des coûts dans ce pôle (lister les partenaires)

Une première version de ce projet a-t-elle déjà été soumise à un autre appel à projet ? Si oui, lequel ?

(Préciser les améliorations apportées) _____

9. PRINCIPE DE L'ACCORD DE CONSORTIUM

Préciser les principes généraux de PI prévus dans le projet _____